

Extrait du Saint-Loubès

<http://saint-loubes.fr/Les-inscriptions-pour-la-rentree.html>

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017

- Menu Principal - Générations - Ecoles -



Saint-Loubès

Les formalités à accomplir pour la rentrée des écoles de septembre 2017.



Pour l'année scolaire 2017-2018

*Votre enfant
entre en maternelle ? (nés en 2014)
arrive sur la commune ?*

*Inscrivez-le du 06 février au 08 mars 2017
tous les lundis et mercredis*

Pièces à fournir (Obligatoires pour l'inscription) :

- Livret de famille à jour (ou acte de naissance intégral de l'enfant)
- Justificatif de domicile récent (électricité, eau, téléphone, impôts)
 - Copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Le cas échéant, jugement stipulant la garde de l'enfant ou accord écrit des parents avec copie des cartes d'identité
 - Certificat de radiation (le cas échéant)

*Possibilité de télécharger les fiches d'inscriptions scolaires sur notre site
www.saint-loubes.fr*








***Renseignements / Inscriptions:** Mairie de Saint-Loubès - Service inscriptions scolaires
47, Rue du Stade - 33450 Saint-Loubès - Tel : 05-57-97-16-16*

Pour les élèves entrant en maternelle ou les nouveaux arrivants : **du 6 février au 8 mars 2016, à la mairie, tous les lundis et mercredis.**

Renseignements : mairie, 05 57 97 16 16.

L'inscription dans les écoles se fait en fonction des effectifs.

Téléchargements

 Fiche_inscription_écoles
 Fiche_inscription_cantine
 Fiche_rdv_contacts_écoles
 fiche_inscription_bus
 regles_transport_scolaire

L